Information presse Mars 2016

Ecolave arrive dans la Somme

Ecolave poursuit son développement et renforce sa présence dans le Nord de la France. Après l'installation d'Emmanuel CRAPET dans le Pas-de-Calais, il y a 4 mois, c'est au tour de la Somme de voir arriver le spécialiste de la préparation esthétique automobile. Alexandre LAMOTTE, 1er franchisé du département y prend ses quartiers à Amiens.



À 44 ans, Alexandre LAMOTTE s'est lancé, courant mars, dans l'entreprenariat avec Ecolave. Une reconversion totale pour ce natif d'Amiens qui a passé près de 20 ans au sein d'une société de transport de voyageurs, en tant qu'agent d'exploitation.

« Avoir ma propre entreprise était un souhait qui me taraudait depuis un moment déjà. Je réfléchissais à ce vers quoi je pourrais me tourner sachant que je voulais changer de domaine professionnel.
2 critères me tenaient particulièrement à cœur, le secteur automobile, car amoureux des belles voitures j'avais envie de côtoyer ce milieu de plus près et d'allier travail et plaisir. Le second point, primordial pour moi, passait par la franchise. Ce système apporte une sécurité, un certain confort dans les démarches, car on est épaulé. Et puis il y a la transmission du savoir-faire qui, chez Ecolave, est de qualité, ce qui est selon moi un gage de bon démarrage. »

C'est via Internet qu'Alexandre a découvert le concept Ecolave. Immédiatement conquis, il n'a pas hésité à rejoindre ce réseau. *« J'ai tout misé sur Ecolave dès les 1ers contacts, en octobre et novembre 2015. Je me suis senti en confiance, rassuré et écouté par le franchiseur et son équipe. Ce rapport humain entre les membres du réseau est réconfortant ! »*

Après avoir acquis tout le savoir-faire nécessaire au cours de la solide formation dispensée par Ecolave, Alexandre LAMOTTE compte désormais parmi les chefs d'entreprise Amiénois.

À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation, l'entretien et la teinture des cuirs…
L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui une quarantaine d'agences en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.